

Permanence d'Accès aux Soins de Santé

PASS CHERBOURG

Rapport d'activité 2025



SOMMAIRE

PRESENTATION GENERALE	3
• LE CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN.....	4
• LA PASS DU CHPC	5
• Mode d'organisation de la PASS.....	6
• Localisation de la PASS:	6
• L'équipe concourant à l'activité de la PASS.....	7
ORGANISATION DES PRISES EN CHARGE	8
• REPERAGE ET PRISE EN CHARGE DES PATIENTS.....	9
• TRAVAIL EN RESEAU	11
PUBLIC ACCUEILLI EN 2025	13
• FILE ACTIVE EN 2025.....	14
SYNTHESE DES INDICATEURS DE PRISE EN CHARGE ET DE SUIVI.....	16
• LES CONSULTATIONS MEDICALES.	17
• LES CONSULTATIONS INFIRMIERES.	18
• LES INTERVENTIONS SOCIALES.	19
• ACTIVITES ADMINISTRATIVES.....	2121
BILAN ET PERSPECTIVES	24
• les projets dans lesquels l'équipe s'est investie	25
• BILAN 2025	29
• Les perspectives 2026	31

PRESENTATION GENERALE

LE CENTRE HOSPITALIER PUBLIC DU COTENTIN

Etablissement public de santé intercommunal né de la fusion, en 2006, du centre hospitalier Louis Pasteur de Cherbourg et du centre hospitalier de Valognes.

Adresse / coordonnées :

Site de Cherbourg : rue du Val de Saire, 50100 CHERBOURG

02 33 20 70 00 / 02 33 20 75 18

Site de Valognes : 1 avenue du 8 Mai 1945, 50700 VALOGNES

02 33 95 70 00 / 02 33 95 70 07

Le CHPC se compose de six sites :

Cherbourg-Octeville :

- [L'hôpital Pasteur](#) en centre-ville, regroupant des services de médecine, chirurgie, spécialités médicales, obstétrique, gynécologique, pédiatrique et des urgences adultes et pédiatriques.
- [L'IFSI](#), rattaché à l'établissement et dans le même périmètre que l'hôpital,
- [L'EHPAD « Le Gros Hêtre »](#) à Octeville,
- [La blanchisserie](#) inter hospitalière, rue Kœning à Cherbourg,

Valognes :

- [L'hôpital Simone Veil](#), regroupant des services de médecine polyvalente, de SSR, des consultations de spécialités, un plateau technique et une Unité de Soins Hospitaliers Régulés (USHR). L'hôpital est également doté de services techniques et logistiques.
- [L'EHPAD « Le Pays Valognais »](#) dans le périmètre de l'hôpital

Afin de répondre aux difficultés d'accès à la santé des personnes en situation de précarité, la loi de lutte contre les exclusions du 31 juillet 1998, a prévu :

- L'élaboration des premiers Programmes Régionaux d'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS)
- La mise en place de dispositifs spécifiques favorisant l'accès à la santé des plus démunis, dont les PASS

La circulaire n° 736 du 17 décembre 1998 les définit ainsi : « *Les PASS constituent des cellules de prise en charge médico-sociale qui doivent faciliter l'accès des personnes en situation de précarité, non seulement au système hospitalier, mais aussi au réseau institutionnel ou associatif de santé, d'accueil et d'accompagnement social en poursuivant un objectif global de réinsertion du patient dans le dispositif de droit commun relatif aux soins et à la santé* ».

La lutte contre l'exclusion sociale a été à nouveau inscrite dans les missions de la loi du 21 juillet 2009 dite loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoire ». La circulaire du 18 juin 2013, relative à l'organisation et au fonctionnement des PASS, a réaffirmé la volonté nationale de valoriser et d'optimiser le fonctionnement des PASS, dans le cadre du plan pluriannuel contre la pauvreté et l'inclusion sociale.

En Normandie, le P.R.A.P.S. (Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies) 2018–2023 rappelle le rôle des P.A.S.S. comme « passerelles » pour « l'accès aux droits et au système de santé pour tous ».

La PASS du CHPC est rattachée à la Direction du Parcours-Patient et à la cadre de proximité du service social hospitalier. Elle est aussi quotidiennement en contact avec d'autres structures médico-sociales, des associations partenaires et la médecine de ville. Elle a pour missions :

- De faciliter l'ouverture des droits et l'accès aux soins des publics en situation de précarité
 - o Repérer les obstacles à l'accès aux soins des personnes démunies.
 - o Assurer une coordination de la prise en charge médico-sociale.
 - o Garantir l'accès aux médicaments tout au long du traitement (à l'hôpital ou à la sortie).
 - o En fonction des besoins : mettre en œuvre des actions d'information, de prévention et d'éducation à la santé.
- D'assurer la continuité des soins dans le cadre d'une prise en charge globale de santé
 - o Identifier et développer les relations avec les partenaires extérieurs du secteur social et médico-social intervenant en matière de lutte contre l'exclusion
 - o Assurer l'orientation et l'accompagnement des publics en situation de précarité et la mise en place de relais vers les structures aptes à ménager la prise en charge globale de la santé, en interne et en externe.
- De s'inscrire dans une démarche partenariale pour une coordination du social et du sanitaire.
- De réaliser la coordination médico-sociale en concertation avec le référent social de la PASS.

Mode d'organisation de la PASS

La PASS du CHPC est un dispositif transversal. L'équipe pluridisciplinaire qui la compose travaille conjointement pour permettre un meilleur accès aux soins des patients.

Elle offre l'accès à des permanences, tant à l'intérieur de l'hôpital avec un accès direct au plateau technique, qu'à l'extérieur de l'hôpital avec des orientations vers des partenaires.

La PASS fonctionne toute l'année, selon le planning suivant :

L'équipe de la PASS est présente du lundi au vendredi de 8h15 à 16h45, horaires cumulés des IDE, ASS et Agent d'accueil.

Les patients sont accueillis sur toute la semaine

Lundi 9h00-13h00 (agent d'accueil, IDE, ASS, médecin) sur rendez-vous.

Mardi (agent d'accueil , ASS, IDE)

Mercredi 9h30-12h30 (ASS) sans rendez-vous.

Jeudi 9h00-13h00 (agent d'accueil, IDE, ASS, médecin)

Vendredi (8h30-16h30) IDE le matin + agent d'accueil

L'agent d'accueil a un temps spécifique PASS dentaire les lundis et jeudis après-midi.

Localisation de la PASS:

- *PASS Interne* :

La PASS Interne accueille les patients dans les locaux du Centre Hospitalier Public du Cotentin (site de Cherbourg) – au Rez-de-jardin, rue Vintras.

Une ligne téléphonique dédiée à la PASS est opérationnelle : 02.33.20.75.77 – Poste 37577.

L'équipe concourant à l'activité de la PASS

Désignation	Nom/Prénom	ETP	Financement PASS	Mise à disposition, bénévolat ou partenariat
Cadre de santé	Stéphanie NICOLLE	0.20	MIG PASS	
Personnel médical	Emeline DUROY, médecin coordonnateur	0,20	MIG PASS	
Personnel paramédical	Maud FLEURY, IDE 0,75 ETP Manuella KERLEAU 0,20 ETP	0,95	MIG PASS	
	N. HELOU , IDE Psychiatrique	EMPP 0.10		Partenariat avec la FBS
Personnel social et médico-social	Delphine DELAMARE, 0.80 ETP Lucie ALOUANE, 0.50 ETP Assistantes sociales	1,30	MIG PASS	
	Marie LEFRANCOIS, Secrétaire médico- sociale PASS somatique 0,50 PASS dentaire 0,30	0,80	MIG PASS	



**Dr Emeline
DUROY**
Médecin



**Delphine
DELAMARE**
Assistante Sociale



**Lucie
BLANCHARD**
Assistante Sociale



**Maud
FLEURY**
Infirmière



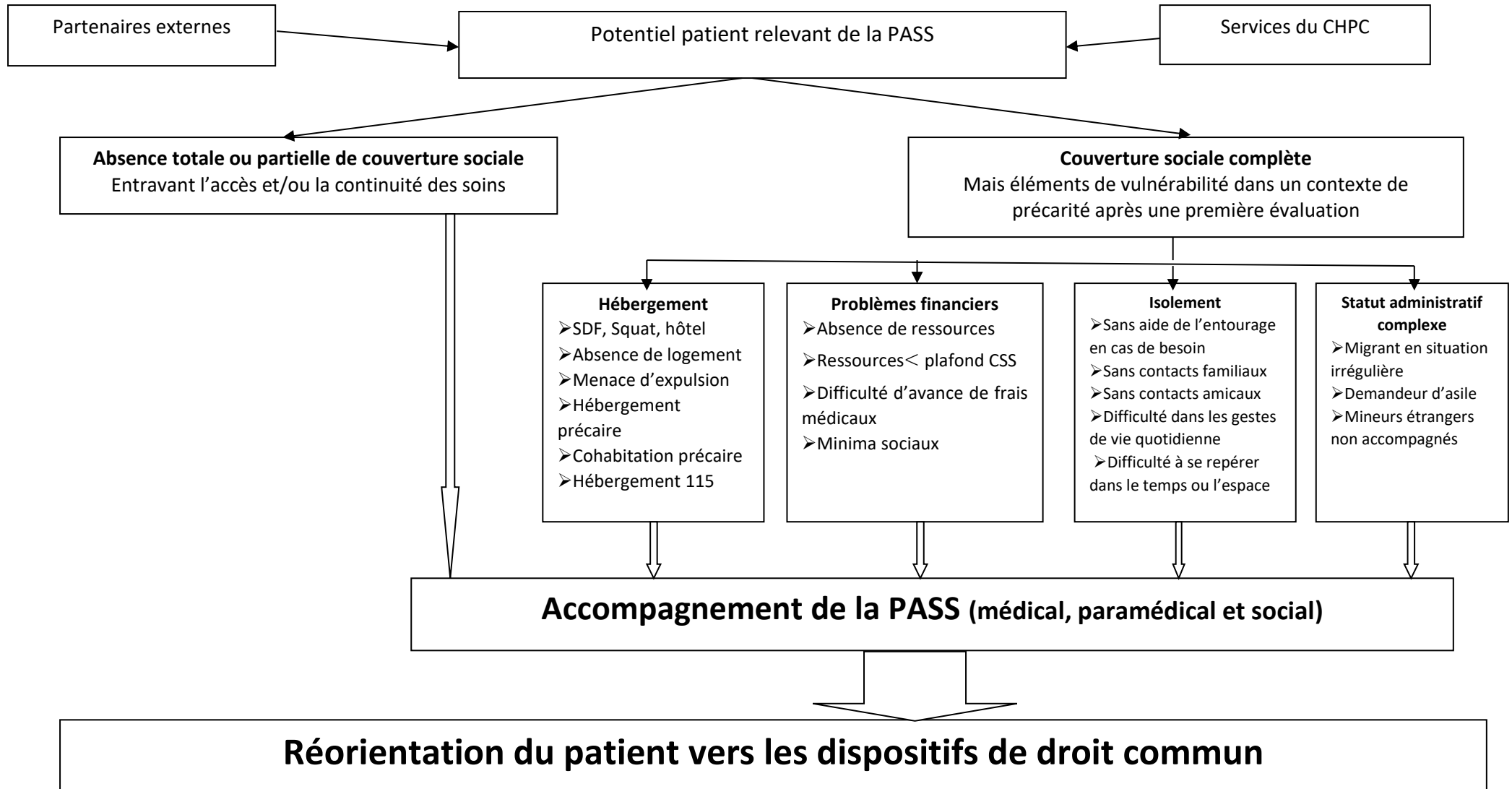
**Manuella
KERLEAU**
Infirmière



**Marie
LEFRANCOIS**
Secrétaire

ORGANISATION DES PRISES EN CHARGE

REPERAGE ET PRISE EN CHARGE DES PATIENTS



PARTENARIATS
ET
TRAVAIL EN RESEAU

Des dispositions prises avec les partenaires pour assurer la continuité des soins et la promotion du travail en réseau

Dans le cadre du processus de continuité de soins et de prise en charge des patients s'adressant à la PASS, des dispositions ont été mises en place avec les partenaires du territoire à travers :

- **Un Comité de pilotage** : 02/06/25 dont l'ordre du jour est consacré au bilan de l'année 2024 et les perspectives 2025

Le comité de pilotage de la PASS se tient 1 fois par an dans les locaux du CHPC.

Il est constitué :

- o De l'Agence Régionale de Santé
- o Des directions du CHPC ou représentants (direction générale, direction des soins infirmiers, direction des ressources humaines)
- o Du chef et cadre du pôle M du CHPC
- o De la ville de Cherbourg en Cotentin
- o De l'Atelier Santé Ville
- o De la CPAM
- o D'un représentant des médecins bénévoles de la PASS Externe
- o De l'équipe de la PASS interne
- o De la Fondation Bon Sauveur
- o Des partenaires de secteur : IRSA, Conscience Humanitaire, Coallia, FTDA, ADSEAM...

Le CPOM a eu lieu le **17/03/2025**

- **Un Comité technique**

Dans le cadre de l'amélioration continue des pratiques de la PASS, un comité technique est institué. Ce comité technique est composé de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de la PASS et se tient au besoin.

Cette année il a eu lieu le **19/05/2025** en présence de l'ARS.

Des réunions hebdomadaires, en lien avec l'activité quotidienne ont lieu :

Un staff tous les **vendredis matin de 9h à 10h30** réunissant l'équipe.

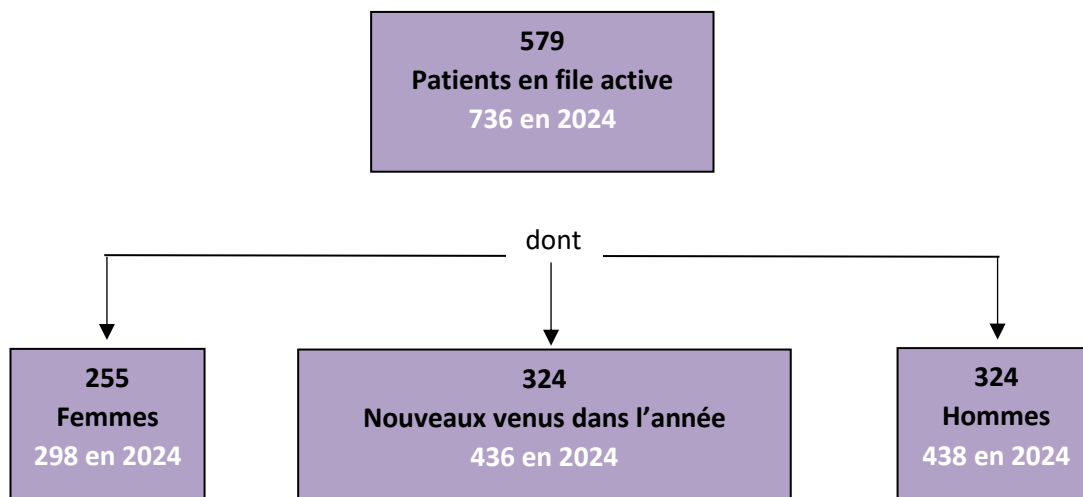
Pour 2025 :

Rencontres avec les partenaires :

- Participation à la réunion de Veille Sociale de la Manche du SIAO : rencontres trimestrielles
- Rencontre bimestrielle avec le bureau des mouvements du CHPC
- Participation au STAFF avec les PMI
- Participation aux réunions mensuelles partenariales de l'accueil de jour ADSEAM
- Groupe d'Analyse de Pratiques Professionnelles : rencontres trimestrielles
- 10/01/25 : rencontre avec informaticien pour informatisation des dossiers des patients PASS
- 23/01/25 : webinaire sur les droits des migrants
- 24/01/25 rencontre avec l'équipe des ACT de l'ADSEAM
- 28/01/2025 : Echange de pratique avec les PASS régionales
- 07/02/2025 : rencontre équipe AFIMS CHPC - identitovigilance
- 27/02/2025 : Atelier santé ville sur les Quartiers prioritaires de la ville
- 07/03/2025 : rencontre avec David Leroy (Mission appui PASS)
- 17/03/2025 : CPOM PASS
- 21/03/2025 : rencontre avec CMS Valognes
- 24/03/2025 : rencontre partenaires ADSEAM, SIAO, SAU, FBS, CCASS Cherbourg au sujet situation d'un patient
- 10/04/2025 : rencontre avec le CEGIDD
- 24/04/2025 : Echange de pratique agents d'accueil des PASS
- 28/04/2025 : rencontre / visite SAMIDE
- 05/05/2025 : présentation PASS à l'IFSI CHPC
- 19/05/2025 : Réunion de travail avec ARS, Mme Tranchant et l'équipe de la PASS
- 26/05/2025 : rencontre avec Cindy Bernard au sujet de la communication pour déploiement PASS Cotentin
- 02/06/2025 : COPIL
- 05/06/2025 : Journée régionale des PASS
- 12/06/2025 : atelier de prévention hygiène bucco-dentaire COALLIA
- 19/06/2025 : Point presse avec journaliste de la presse de la Manche
- 23/06/2025 : rencontre PASS / URGENCES CHPC
- 24/06/2025 : COPIL atelier santé Ville Cherbourg
- 03/07/2025 : rencontre avec CMSI la Glacerie
- 09/09/2025 : interview « ICI Cotentin »
- 08/09/2025 : rencontre DAC / PASS
- 12/09/2025 : visio enquête sur l'état de santé des migrants
- 16/09/2025 : rencontre Thierry LESENEY avis prise en charge d'un patient
- 22/09/2025 : rencontre avec le CLAT de Cherbourg
- 30/09/2025 : rencontre maternité / gynécologie CHPC
- 16/10/2025 : rencontre avec ARS / ADSEAM / FBS / PASS état des lieux prise en charge précarité sur le territoire
- 21/10/2025 : échanges avec pharmacie CHPC sur délivrance des traitements
- 06/11/2025 : atelier de prévention hygiène bucco-dentaire SAO
- 11/12/2025 : journée régionale des PASS à Caen

PUBLIC ACCUEILLI EN 2025

FILE ACTIVE EN 2025



- Age

	0 à 6 ans	7 à 17 ans	18 à 25 ans	26 à 64 ans	65 et +
Total	13	49	93	402	13
En 2024	42	63	128	477	19

- Lieu de naissance

- France + DOM

67 // 66 en 2024

- Europe + Etrangers hors EU

502 // 647 en 2024

Couverture sociale

	Nombre	En 2024
Sans	185	245
De base	59	41
Complète	310	387

Ressources

	Nombre	En 2024
Salaire	28	27
Retraite	5	6
RSA	30	29
ASS	3	0
AAH	13	20
Chômage	6	5
Pension d'invalidité	1	2
ADA	191	215
Autres	9	5
Sans ressources	242	307

Domicile

	Nombre	En 2024
Fixe / stable	99	104
Mobile / Caravane	3	4
Famille / Amis	87	112
Foyer	226	296
Hôtel, urgence, 115	73	75
Sans hébergement, rue	31	21
Bidonville, squat	19	58
Autre	41	7

Situation familiale

	Nombre	En 2024
Célibataire	322	399
Nombre d'enfants à charge	72	81
En couple	172	187
Nombre d'enfants à charge	216	255
Mineur	55	101
Dont Mineur isolé	1	6

SYNTHESE DES INDICATEURS DE PRISE EN CHARGE ET DE SUIVI

LES CONSULTATIONS MEDICALES.

	2025	2024
Nombre de patients - file active	376	523
<i>dont femmes</i>	169	201
<i>dont hommes</i>	207	322
Nombre de nouveaux patients	241	322
Nombre 1ère consultations médicales des adultes	337	468
Nombre 2ème, 3ème, 4ème consultations des adultes	294	430
Nombre 5ème consultations des adultes	95	176
Total consultations médicales des adultes	726	1074
Nombre 1ère consultations médicales pédiatriques	39	70
Nombre 2ème, 3ème, 4ème consultations pédiatriques	7	35
Nombre 5ème consultations pédiatriques	0	1
Total consultations médicales pédiatriques	46	106
Total consultations médicales	772	1180

En 2025, de la même manière qu'en 2024, l'activité médicale a diminuée de 35% en nombre de consultations. Cette diminution a pu en partie être liée à la diminution de la file active des patients (-25%).

La file active se compose de 45% de femmes (contre 38% en 2024).

En moyenne, en 2025 :

- 9 consultations médicales ont été réalisées lors des permanences du lundi matin (augmentation de 38% par rapport à 2024)

- 11 consultations médicales ont été réalisées lors des permanences du jeudi matin (diminution de 47% par rapport à 2024).

D'un point de vue pathologique, les affections digestives ont été les motifs de consultation les plus fréquents en 2025, en augmentation par rapport à 2024 (160 consultations en 2025), représentant 15% de l'ensemble des motifs de consultation. Les affections dermatologiques ont été en deuxième position dans les motifs de consultation (142 consultations, 12% des motifs de consultations) puis les pathologies cardiovasculaires (111 consultations), puis les troubles rhumatologiques (88 consultations).

Le nombre de demandes d'examens complémentaires est stable par rapport à l'année 2024 : 293 demandes en 2025 (versus 297 en 2024). Cela représente 26% lorsque l'on rapporte ce nombre à l'ensemble des motifs de consultation.

Enfin, 130 courriers d'adressage ont été réalisés ce qui, rapporté à l'ensemble des motifs de consultation, représente 11% de cet ensemble.

LES INTERVENTIONS INFIRMIERES.

	2025		2024
• Nombre de patients file active	438		683
• Nombre de nouveaux patients	265	162H	415
• Nombre de 1 ^{ère} consultation	438	103 F	683
• Nombre de consultations de suivi	803		1143
• Total consultations infirmières	1241		1823
• Nombre actes infirmiers	3275		5194

L'activité IDE a été centralisée sur le CHPC.

L'IDE d'Accueil et d'Orientation reçoit les patients en présence de la secrétaire de la PASS, et selon la situation administrative, les personnes sont soit orientées vers le médecin présent, soit réorientées vers SOS médecins (ou plateforme CPTS), en téléconsultation ou CMSI

Pour faciliter les demandes de prises en soin, une fiche navette a été créé en équipe pour recueillir en amont des consultations (remplie par les travailleurs sociaux des patients) afin de répondre au mieux à la demande.

Les personnes reçues le jeudi sont plutôt des patients présentant des symptômes aigus.

Pour les pathologies chroniques ou encore des consultations qui nécessitent un temps plus long d'écoute, les rendez-vous sont positionnés avec le médecin en PASS interne le lundi matin

Il est à noter que l'appel à l'interprétariat se fait de manière beaucoup plus fluide et habituelle, ce qui facilite grandement la compréhension réciproque soignants/soignés.

Les entretiens primo-arrivants ont pu être mis en place, et réalisés en binôme IDE- ASS, sur RDV.

L'équipe (IDE, médecin, ASS et agent d'accueil) a pu mettre en place du temps d'éducation à la santé ciblé sur l'hygiène buccodentaire avec des interventions à Coallia et à l'accueil de jour permettant à l'agent d'accueil de prévoir des RDV avec le dentiste. Des kits d'hygiène dentaire sont distribués à l'issue de l'intervention.

Le dépistage du cancer colorectal et du sein était dans les projets à mettre en place en 2024

Le recensement des patients a été réalisé en 2025. Mais pour tous les patients ayants un numéro provisoire, il n'était pas possible de leur faire réaliser ces dépistages. Cependant pour tous les autres, les demandes ont été relancées. 68 patients ont été recensés comme éligibles soit au dépistage du cancer colorectal, soit dépistage du cancer du sein, soit les 2. Seulement 3 patients sont revenus vers nous pour les réaliser.

L'équipe IDE souhaitait pouvoir assister aux maraudes avec Conscience humanitaire pour faire de « l'aller vers » mais à ce jour nous sommes en attente d'une convention.

Concernant les consultations de l'IDE de l'équipe EMPP, il y en a eu environ 103 sur l'année 2025.

- Nombre de patients en file active
- Nombre d'entretiens de PEC

2025		2023
316	155 F	423
1094	161 H	1440

En 2025, nous sommes intervenues 1094 fois pour une file active de 316 personnes et avons reçu proportionnellement le même nombre d'hommes que de femmes.

La Couverture sociale :

La moitié des personnes rencontrées n'ont aucune couverture sociale et sont donc accompagnés par l'ASS avec cet objectif.

40% des personnes ont des droits PUMA et peuvent venir pour d'autres questions que l'ouverture des droits à l'assurance maladie par exemple : accompagnement chronique des patients en situation de grande précarité, titre de séjour étranger malade, ouverture à la complémentaire santé, ...

Sur notre territoire, nous tenons à souligner la qualité du travail avec les délégués conseil à l'accès aux soins de la CPAM. Par leur intermédiaire nous travaillons l'accès aux droits de base PUMA/CSS mais aussi les compléments à l'AME. Les délais courts nous permettent d'apporter une réponse claire et adaptée pour les droits de base et CSS. Nous constatons une diminution des délais de traitement en cas de renouvellement de l'AME toutefois lors des premières demandes les réclamations de pièces complémentaires sont quasi systématiques et entraînent de nombreux allers retours entre patient et CPAM via la PASS. Nous devons faire preuve de ténacité et soutenir les patients désarmés devant ces multiples relances.

Les dossiers relevant des SUV nécessitent un travail constant de sensibilisation et d'information dans notre établissement. Avec le service de maternité une collaboration rapprochée a permis le repérage plus systématique des patientes relevant de ce dispositif et de la PASS.

Les motifs d'intervention sociale :

L'accès aux droits reste le premier motif de sollicitation des assistantes sociales tant au 1^{er} entretien que par la suite.

Au même niveau,

- L'accès aux soins pour 14,6 %,
- Les problématiques liées au séjour en France pour 10%,
- Les problèmes financiers pour 10%
- La vulnérabilité pour 8%

L'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité est « chronophage ». Il nécessite beaucoup d'écoute, de disponibilité et d'adaptabilité.

Les moyens :

Les principaux outils qu'utilisent les assistantes sociales sont :

- Les liaisons partenariales : 38%
- L'information d'accès aux droits et l'accompagnement dans l'ouverture des droits pour parts égales : 34%
- L'écoute représente quant à elle 21%

Les liaisons partenariales restent au centre de l'action de l'assistante sociale. En effet, que ce soit pour travailler ensemble autour du patient ou pour orienter vers les partenaires, l'interconnaissance est primordiale.

L'intervention en binôme des assistantes sociale enrichie leurs pratiques. En effet, le parcours de chacune est mis à profit pour proposer un accompagnement plus diversifié.

Le binôme implique des temps d'échanges réguliers entre les assistantes sociales pour faire le point sur les dossiers en cours mais aussi pour partager des réflexions et optimiser nos actions.

L'orientation vers le droit commun reste en ligne de mire.

ACTIVITES ADMINISTRATIVES.

Les missions de l'adjoint administratif à la PASS :

- Accueillir et renseigner les usagers, les partenaires,
- Créer les dossiers patients, vérifier les informations administratives,
- Vérifier les droits sociaux des usagers,
- Évaluation sociale de premier niveau,
- Orienter les usagers vers les professionnels de la PASS ou des partenaires,
- Participer à des démarches d'accès aux droits sous la responsabilité de l'assistante sociale,
- Tenir un état des "factures dues" en collaboration avec le bureau des mouvements et l'assistante sociale,
- Renseigner les statistiques ARS,
- Participer aux réunions PASS / PASS DENTAIRE,
- Participer à la communication autour de la PASS.

L'adjoint administratif de la PASS travaille en collaboration avec :

- **La cadre** : elle organise et assure la gestion du service en collaboration avec le financeur / donneur d'ordre, la direction du CHPC et l'équipe de la PASS.
- **le médecin / les chirurgiens-dentistes** : (consultations médicales / dentaires et coordination des parcours de soins) : information au médecin / aux chirurgiens-dentistes sur les droits sociaux des patients afin que ceux-ci puissent mettre en œuvre au plus juste le parcours de soins.
Tâches d'un secrétariat médical commun.
- **les infirmières** (consultations infirmières et coordination des parcours de soins) : nous formons un binôme d'accueil lors des permanences sans rendez-vous afin d'orienter efficacement les patients. Dans le cadre du secret partagé, j'informe les infirmières des droits sociaux des patients afin qu'elles puissent positionner des rendez-vous ou délivrer des traitements en fonction.
- **les assistantes sociales** (PASS et les assistantes sociales hospitalières). Travail en étroite collaboration quant à l'accès aux droits (assurance maladie selon le statut administratif des patients, demandes d'aide financières,...).

Résumé de l'activité de l'adjoint administratif et du temps consacré.

Nature des activités	Temps consacré, approximativement, à l'activité (en %)
Accueil des patients – première évaluation médico-sociale	30 %
Tâches administratives patients (prise de rendez-vous, envoi de documents...)	30 %
Collaboration avec la CPAM, le bureau du mouvement	20 %
Tâches administratives pour le service (organisation de réunion, contact partenaires...)	10 %
Participation à des réunions (service, partenaires, financeurs...)	10 %

Les journées sont souvent scindées selon les jours de permanences, l'afflux de patients, les urgences.

Les chiffres à retenir :

- Passages : **1507**
- Ouvertures de dossier : **550**
- Sollicitations téléphoniques : **441**
- Démarches administratives patients : **181**
- Prise de rendez-vous : **242**
- Démarches bureau du mouvement : **189**
- Démarches administratives service : **296**

La charge de travail concernant la partie administrative du service de la PASS a considérablement augmenté en 2025. Il a s'agit d'organiser des temps de rencontre partenaires notamment.

Aussi, la concrétisation de l'organisation des premiers ateliers hygiène bucco-dentaire a représenté de nombreuses heures de travail – organisation, participation à ces ateliers et suivis des personnes rencontrées lors de ces ateliers.

Le déploiement de la PASS sur le territoire du NORD COTENTIN a demandé des temps d'échanges et de nombreux déplacements. Ces temps ont rendu l'activité de l'adjoint administratif dense et très intéressante. Membre actif de l'équipe et partie prenante des actions, l'adjoint administratif a été sur le terrain sur ces moments.

L'activité commune PASS / bureau du mouvement CHPC :

- La somme des titres facturés au titre des soins urgents s'élevait à 60 299 €
- La somme des titres facturés au titre de l'AME : 55 328 €
- La somme des titres facturés au titres des droits PUMA / CSS : 46 793 €
- **Un total de 162 420 € a été refacturé à la CPAM.**
- La somme des titres facturés budget PASS 9310 : 293 €
- La somme des titres facturés budget PASS dentaire 9311 : 4721 €

BILAN ET PERSPECTIVES

Déploiement de la PASS Cotentin :

Suite aux différents échanges avec l'ARS, il s'est avéré primordial d'étendre notre maillage territorial et d'occuper l'ensemble du nord Cotentin afin d'assurer une prise en charge plus complète des patients en situation de précarité.

En effet nous avons une PASS dentaire sur Valognes mais celle-ci n'est pas adossée à une PASS somatique comme cela est préconisé par notre tutelle.

Par conséquent l'objectif premier a été de s'implanter sur Valognes afin de répondre à cette exigence.

Moyens :

Equipe de la PASS

Moyens financiers supplémentaires (augmentation de 30 000 euros de la subvention 2025)

Point de consultation sur Valognes :

Nous avons opté pour un local qui se trouve être le local des médecins de garde de Valognes le week-end. Celui-ci se situe à l'entrée du CH Simone Veil.



Déploiement :

Communication

- Newsletter CHPC le 10/06/2025
- Envoi début juin par le service communication du CHPC d'un mail explicatif pour le déploiement de la PASS Cotentin ainsi qu'un Flyer à toutes les mairies du Nord cotentin.

Madame, Monsieur,

L'équipe de la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) du Centre Hospitalier du Cotentin (CHPC) a le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'une PASS somatique sur le site de Valognes afin de faciliter le maillage du territoire sur le Nord-Cotentin.

*Les **missions de la PASS** :*

- *Faciliter l'accès aux soins et aux droits sociaux*
- *Assurer la continuité des soins dans une PEC globale*
- *Réaliser la coordination médico-sociale sur le territoire*

*Pour des **patients concernés** par :*

- *Absence de couverture sociale*
- *Isolement social ou en rupture de soins*
- *Absence ou insuffisance de ressources*
- *Absence de domicile fixe*

*L'équipe se compose d'un médecin, d'une infirmière, d'une assistante sociale et d'une secrétaire et peut désormais intervenir **sur tout le territoire du Nord-Cotentin** (jusqu'à une ligne allant de Ravenoville à Portbail) sur sollicitation de votre part.*

Contact mail ou téléphone : pass@ch-cotentin.fr / secrétariat : 02.33.20.75.77.ou.07.87.54.53.67

Nous attirons votre attention sur le fait que nous ne pouvons nous substituer à l'absence de médecin traitant.

Merci de relayer ce message à vos contacts pouvant adresser à la PASS des personnes correspondant aux critères ci-dessus.

Cordialement,



PASS COTENTIN

Permanence d'Accès aux Soins de Santé
Centre Hospitalier Public du Cotentin

Prise en charge et accompagnement
médico-social des personnes en
besoin de soins et en situation de
précarité dans le Nord-Cotentin



POUR QUI ?



Pour les personnes :

- En rupture de couverture sociale
- Isolées
- Sans domicile fixe
- En rupture de soins

POUR QUOI ?



Évaluer les besoins sanitaires et sociaux
Sont proposés :

- Accueil infirmier (écoute, accompagnement, soins...)
- Bilan social (diagnostic social, ouverture et accès aux droits sociaux, accompagnement...)
- Consultation médicale

OÙ ?



En fonction des sollicitations et du motif de la demande, l'équipe de la PASS Cotentin intervient :

Hôpital Veil
Point garde (entrée)
Valognes



Hôpital Pasteur
Rue Vintras, Entrée L
Cherbourg



Autres (pôle de santé, CMS, mairie, domicile patient...)

QUAND ?



Permanence Hôpital Pasteur, du lundi au vendredi - 9h - 16h
02 33 20 75 77 ou 07 87 54 53 67
pass@ch-cotentin.fr

CHERBOURG
en Cotentin

ARS
Normandie

FONDATION
BON SAUVEUR
DE LA MANCHE

L'Assurance
Maladie

chpc

PASS-FT-001 (V2 - 20/06/2025)

- 19/06/2025, interview avec journaliste presse de la Manche pour article
- Rencontre avec le DAC le 08/09/2025
- Interview radio ICI Cotentin le 09/09/2025 (IDE, ASS, secrétaire PASS)

➤ Sur le terrain :

Suite à notre rencontre avec le DAC, nous avons identifié un territoire en souffrance et présentant des situations de patients pouvant être pris en charge par la PASS : la région de Montebourg.

L'équipe a listé les partenaires pouvant être informés par le démarchage de notre activité : boulangerie, pharmacie, café, facteur, secrétaire de mairie, portage des repas, supérette

Un déplacement physique s'est fait le mardi 30 septembre matin par l'équipe sur Montebourg.

➤ Saint Vaast / Quinéville :

Déplacement le 13 octobre 2025, distribution de flyer et échanges dans les commerces

➤ Montfarville/ La Pernelle/ Quettehou/Réville/ Anneville en Saire

Déplacement le 18/11/25

➤ Barfleur

Déplacement le 16/12/25

- Maison France Service Valognes
23/10/25 : Visite du dispositif mobile et information sur la PASS, une rencontre des 2 équipes est envisagée au 2^{ème} semestre.
- CPTS MédicoBus / CPAM :14/11/25 : Rencontre de l'assistante médicale du médico bus et de l'accueil de la CPAM. Info du déploiement de la PASS Cotentin et des personnes à orienter vers la PASS.
- Portes ouvertes auxi'life : 9/12/25(IDE, ASS, secrétaire PASS), information du déploiement donnée à l'équipe d'Auxilife et SAMSAH du Bon sauveur .

Moyens matériels :

13/11/2025 : livraison du véhicule DUSTER pour la PASS pour l'Aller/Vers



Autres projets :

Ateliers prévention hygiène bucco dentaire chez Coallia et à l'accueil de Jour ADSEAM

BILAN 2025

L'année 2025 a été très riche en changements et améliorations pour la prise en charge des patients.

Concernant les locaux au sein de la PASS au CHPC :

Un local poubelles a été aménagé au RDJ afin que les poubelles ne soient plus stockées dans le hall d'accueil.

Sur la fin d'année 2025, des travaux dans l'ancien vestiaire du PCEM ont permis de mettre à disposition un **bureau de consultation IDE** (pour l'IDE EMPP). Celui-ci sert également de salle de pause pour l'équipe de la PASS. Dans cette pièce se trouve également un WC, cela permet aux membres de l'équipe d'utiliser des toilettes différentes de celles des patients.

Afin de sécuriser au maximum les membres de l'équipe qui peuvent se retrouver seuls avec un patient au sein du service, mise en place de **portes à badge**. Par ailleurs, un téléphone portable muni d'un système de sécurité permet d'alerter en cas de chute car il détecte le changement de verticalité.

Enfin, un bouton poussoir type « coup de poing » est matérialisé derrière la secrétaire afin d'alerter le service de sécurité si besoin.

L'accueil des patients :

Les consultations médicales se font conjointement avec l'IDE, un rideau a été posé pour assurer l'intimité des patients lors des consultations médicales.

Nous avons reçu une **armoire à pharmacie** sécurisée dans laquelle se trouve une dotation minimum de médicaments ainsi qu'un **Dynamap**.

Le partenariat avec les médecins bénévoles a pris fin courant juin. Nous avons dû restructurer notre organisation au sein de l'équipe :

Le Dr Duroy assure les permanences du lundi et jeudi de 9h à 13h. la PASS est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

Dorénavant il y a 2 assistantes sociales sur la PASS pour un temps total de 1.3 ETP.

Bilan de l'activité :

Nous pouvons noter que les chiffres de la fréquentation de la PASS sont en baisse pour 2025. Nous sommes passés de 736 patients en 2024 à 579 en 2025.

- Quelles explications pouvons-nous apporter :

Le camp des migrants Afghans qui comportait environ 70 personnes n'existe quasiment plus avec seulement 5 personnes.

Notre réorganisation à l'accueil avec l'agent d'accueil et l'IDE a permis de « filtrer » des patients et de réorienter ceux qui ne correspondaient pas aux critères PASS. Les patients pris en charge à la PASS cette année sont donc des « vrais profils PASS ».

Le manque de médecins traitants est toujours aussi présent, nous adressons les patients vers SOS médecins et le CMSI à la Glacière, Téléconsultation cabine en pharmacie.

Par ailleurs, les patients que nous recevons ont des situations de plus en plus complexes et nécessitent une prise en charge plus lourde et longue.

Les patients SDF vus à Gambetta sont revenus petit à petit sur le CHPC, notre crainte de ne pas réussir à les faire venir en interne s'est dissipée.

Les outils de travail

Nous avons également travaillé avec le service informatique afin de pouvoir utiliser le logiciel RESURGENCES, cela va nous permettre que les patients vus à la PASS soient identifiés par les autres professionnels du CHPC et ainsi assurer un meilleur suivi sans perte d'information nécessaire à la prise en charge du patient.

Partenariat avec les Urgences :

Rencontre en juin 2025 avec la cadre et IDE parcours patients : nous souhaitons travailler sur des procédures concernant l'accueil des patients connus de la PASS aux urgences. Un groupe de travail devait se mettre en place en septembre...

Par ailleurs, nous avons constaté que 31 patients SDF ont été pris en charge aux urgences CHPC de février à octobre 2025 et que sur le nombre seulement 6 étaient connus de la PASS.

Nous devons donc réfléchir avec l'équipe des urgences à comment les orienter vers notre service afin que nous poursuivions la prise en charge si nécessaire.

Facturation :

Le fonctionnement actuel avec le bureau du mouvement concernant la facturation n'est pas efficient. Un tableau en commun pour le suivi des factures est en place mais cela représente un travail de suivi important pour l'agent d'accueil de la PASS qui ne peut y arriver seule. Par conséquent, actuellement les patients qui relèvent de soins urgents sont facturés par le bureau du mouvement alors qu'ils ne devraient pas l'être.

Notre projet est de nous réunir avec le BM pour trouver une autre organisation.

Bilan déploiement PASS Cotentin

Un point sur le déploiement a été fait en équipe en janvier 2026 soit 6 mois après l'officialisation de l'ouverture de la PASS somatique de Valognes (PASS Cotentin) : le bilan reste très mitigé car peu de patients nous ont été adressés (3).

Nous envisageons de nous rapprocher des partenaires sanitaires et sociaux (CMS, pôles de santé, CPTS) afin de rappeler nos missions et de maintenir le partenariat.

LES PERSPECTIVES 2026

Pour l'année 2026, la PASS du CHPC souhaite rester mobilisée sur ses missions premières. Elle poursuit son investissement auprès des patients dans les situations les plus précaires, éloignés du soin. Cet investissement se fait au quotidien par l'animation du réseau, les réponses aux sollicitations, l'information et l'échange, le tout avec un regard pluridisciplinaire.

Perspectives 2026 :

- Poursuite du déploiement de la PASS Cotentin : **Organisation portes ouvertes à la PASS de Valognes le 10/03/2026**



- Projet d'effectuer des Maraudes avec Conscience Humanitaire : nous les avons interpellés plusieurs fois à ce sujet, réponse positive fin janvier 2026, doivent nous recontacter prochainement pour l'organisation.
- Informatisation de l'activité PASS sur le logiciel RESURGENCES
- Continuer les interventions à l'accueil de jour (Ex SAO) pour l'éducation à la santé en élargissant les thématiques
- Renouvellement de l'Intervention d'équipe à l'IFSI pour présenter les missions de la PASS prévu en mai 2026
- Accueil des internes en médecine en collaboration avec le Dr Duroy : à voir avec Mr Tanguy
- Développer les entretiens en binôme IDE/ASS pour les primo arrivants : à poursuivre
- Organiser une journée portes ouvertes PASS pour les soignants de l'hôpital et nos partenaires extérieurs

- Aller à la rencontre de partenaires comme le SPIP,...
- Structurer de manière plus efficace notre collaboration avec le Bureau du Mouvement afin d'obtenir un suivi de la facturation plus proche de la réalité.
- Intégrer les collègues IDE « remplaçantes » dans l'organisation et le fonctionnement de la PASS
- Aller vers le centre 115 afin de se faire connaître auprès des SDF logeant dans le centre d'accueil d'urgence
- Fluidifier le circuit « pharmacie CHPC/patient »
- Planifier via Doctolib un rendez-vous vaccination à l'ouverture des droits pour les patients qui le nécessitent.
- Pratiquer des Quick tests tétanos pour les patients SDF non vaccinés et poursuivre avec la vaccination si besoin.
- Sensibilisation de la population SDF lors des maraudes sur cette thématique de la vaccination.
- Accompagner certains patients dont la prise en charge est complexe aux rendez-vous sur l'hôpital afin d'assurer une meilleure prise en charge du patient.

